

Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

juin 2024 N° 121

FINANCES

LES INVESTISSEMENTS
SE POURSUIVENT EN 2024

CULTURE

UNE NOUVELLE SAISON
POUR LE CARRÉ 9

CONFLUENCES 2030

FIN DES TRAVAUX QUAI JEAN BART
ET AMIRAL DE LA GRANDIERE



*Sophie Colombel,
aide à domicile,
et Jeanine Thuilleaux.*

**Projet social :
au plus près des besoins
des Redonnais**

Les Musicales DE REDON

SOUS LE PARRAINAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

BRETAGNE ⁸⁵

DU 30 JUIN AU
13 JUILLET 2024



AVESSAC • PEILLAC
GUÉMENÉ-PENFAO
LA GACILLY • PIPRIAC • REDON
SAINT-NICOLAS-DE-REDON
FÉGRÉAC • SIXT-SUR-AFF

Infos & billetterie : lesmusicalesderedon.fr



Collection et impression : www.musicalesderedon.com - N° association V05200745
Licence d'entrepreneur de spectacles vivants - L-47-1-1851 et L-47-1-1838

Retour en images

Repas des aînés, Téléthon, Les Contrées de l'Avent, Goûter du CCAS, Les Charmilles et clubs seniors, Autour d'elles, Permis vélo, inauguration terrasse espace jeunes (DSEC), carrés potager Bellevue, déambulation pour installation des bancs adaptés, Café découverte cohabitation intergénérationnelle, dénomination des équipements sportifs, carnaval des enfants.



4/7

8/10 Actualités

Budget 2024



DOSSIER SPÉCIAL

Projet social : au plus près des besoins des Redonnais

11/15

16-17 Confluences 2030



Education

Les travaux de la nouvelle école Charlie Chaplin

La pause méridienne des lycéens animée par le service Enfance-Jeunesse

18/19

20/21

Culture et patrimoine

Le Carré 9 : nouvelle saison culturelle

Vers le label Ville d'art et d'histoire



Environnement

La richesse de la biodiversité communale

22/24

25 Ehpad

Des places d'hébergement temporaire en relais pour les familles

26 Solidarité

Cohabitation intergénérationnelle

27 Aménagement du territoire

28-31 Agenda

32 REDON Agglo

33 Expression de la minorité

34 Bienvenue aux nouveaux Redonnais

Les Redonnais qui ne reçoivent pas le *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : communication@mairie-redon.fr - *Redon Mag* Directeur de publication: Pascal Duchêne - Maquette: RIM Imprimerie - Impression: RIM Imprimerie - Tirage: 5 850 exemplaires - Crédits photos: Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01.



Vivre à Redon



Pascal Duchêne

Maire de Redon

Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Le budget de l'année 2024 s'inscrit dans la volonté de poursuivre la mise en œuvre de notre projet municipal, il se traduit par une politique ambitieuse d'investissements structurants : Confluences 2030, et notamment les travaux de déconstruction, de dépollution et d'aménagement de la friche Garnier, la poursuite des opérations de dépollution et de restauration de l'Abbatiale Saint-Sauveur, la construction de l'école Charlie Chaplin, mais aussi les aménagements de voirie et de mobilités douces.

Avec une inscription au budget de plus de 13 millions d'euros cette année, la Ville aura investi 37,7 millions d'euros depuis 2020 et ce seront près de 60 millions d'euros d'investissements d'ici la fin du mandat, investissements qui sont nécessaires pour les besoins des redonnaises et des redonnais, pour l'amélioration de leur cadre de vie, pour leur garantir des services publics de qualité.

Tous ces aménagements urbains et équipements publics, à l'image d'un quai Jean Bart complètement reconfiguré, d'une école Charlie Chaplin totalement remodelée, comme ceux du Carré 9 et des équipements sportifs, comme ceux, pas si lointains, du pôle d'échanges multimodal, soit de la gare, ou ceux, à venir, de la friche Garnier ou de la passerelle au-dessus de la Vilaine, témoignent de notre ambition de répondre le mieux possible aux enjeux sociaux, démographiques et environnementaux qui nous concernent tous : transition écologique, facilitation

de la mobilité, meilleur accès aux activités culturelles et sportives, souci constant d'améliorer les conditions de vie de nos administrés, tout cela pour raffermir le lien social, pour mieux vivre ensemble.

Si l'effort pour doter la Ville d'équipements modernes est conséquent et nécessaire, il s'est en outre agi cette année de donner plus de moyens en fonctionnement, afin de permettre aux services de réaliser davantage de travaux en régie ou d'assurer de nouvelles prestations, en entretien, en maintenance et en sécurisation informatique notamment. L'autre axe fort de nos choix budgétaires consiste à maintenir notre soutien au monde associatif malgré les pressions inflationnistes et à permettre au Centre Communal d'Action Sociale d'accomplir son ambitieux projet social.

Pour financer ces ensembles, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux cette année et nous ferons appel de manière modérée à l'emprunt, dans le respect de notre capacité de désendettement, grâce, aussi, à l'apport de cessions comme la vente du Centre d'Incendie et de Secours au Département d'Ille-et-Vilaine (1,9 millions d'euros).

Un budget bâtisseur pour assurer le dynamisme de notre Ville et bien la préparer à demain !

Vous serez nombreux, j'en suis sûr, à profiter des nombreuses animations qui jalonnent la période estivale. Je souhaite un très bel été à chacune et à chacun d'entre vous.

2-3 DÉCEMBRE 2023

Repas des aînés



9 DÉCEMBRE 2023

Les contrées de l'avent



6 DÉCEMBRE 2023

Installation des carrés potagers à Bellevue



9 DÉCEMBRE 2023

Téléthon

18 DÉCEMBRE 2023

Goûter de Noël Club Seniors



18 DÉCEMBRE 2023

Goûter de Noël Club de l'Amitié



22 DÉCEMBRE 2023

Goûter de Noël EHPAD Les Charmilles



FÉVRIER 2024

Déambulation pour l'installation des bancs adaptés





30 MARS 2024
Dénomination des équipements sportifs



8 MARS 2024
Autour d'elles

©Francis Payot



26 MARS 2024
Inauguration de la nouvelle terrasse de l'Espace jeunes



19 AVRIL 2024

Carnaval des enfants



8 AU 11 AVRIL 2024

Permis vélo



16 AVRIL 2024

Café découverte cohabitation intergénérationnelle



BUDGET 2024

Poursuivre la modernisation de la ville

Lors de la séance du conseil municipal du 04 avril 2024, les élu e s ont voté le budget 2024 de la collectivité. Il reflète les projets d'investissement portés par la Ville et témoigne du niveau de service public rendu en fonctionnement aux administrés redonnais.



Présentation des principaux éléments budgétaires avec Louis Le Coz, Maire-Adjoint chargé des finances.

« Le budget 2024 de la Ville de Redon s'élève à 31,1 M€ (16 M€ en Investissement et 15,1 M€ en Fonctionnement). »

Les dépenses

Côté dépenses, cette année s'inscrit dans une double logique. D'une part, la poursuite du programme d'investissements de la mandature avec la réalisation d'importants équipements qui structurent la Ville : les aménagements de Confluences

2030, l'école Charlie Chaplin, l'abbatiale Saint-Sauveur, et tous les investissements nécessaires au développement et au rayonnement de Redon.

D'autre part, il s'agit cette année de consacrer des crédits supplémentaires pour le fonctionnement des services, que ce soit pour la maintenance et l'entretien des bâtiments ou certains travaux réalisés en régie par les services techniques ou pour l'accompagnement des évolutions statutaires et la préservation du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Par ailleurs, dans un contexte contraint, avec une inflation ralentie mais toujours pesante, nous faisons le choix de maintenir le niveau de subventions aux associations redonnaises et d'augmenter la part allouée au CCAS. La charge d'intérêts augmente car nous avons eu recours à l'endettement pour financer nos investissements, à un taux moyen raisonnable. Au global, en fonctionnement, nous avons dû établir un budget avec des dépenses en augmentation de +1 M€.

Les recettes

Pour autant, côté recettes, nous avons

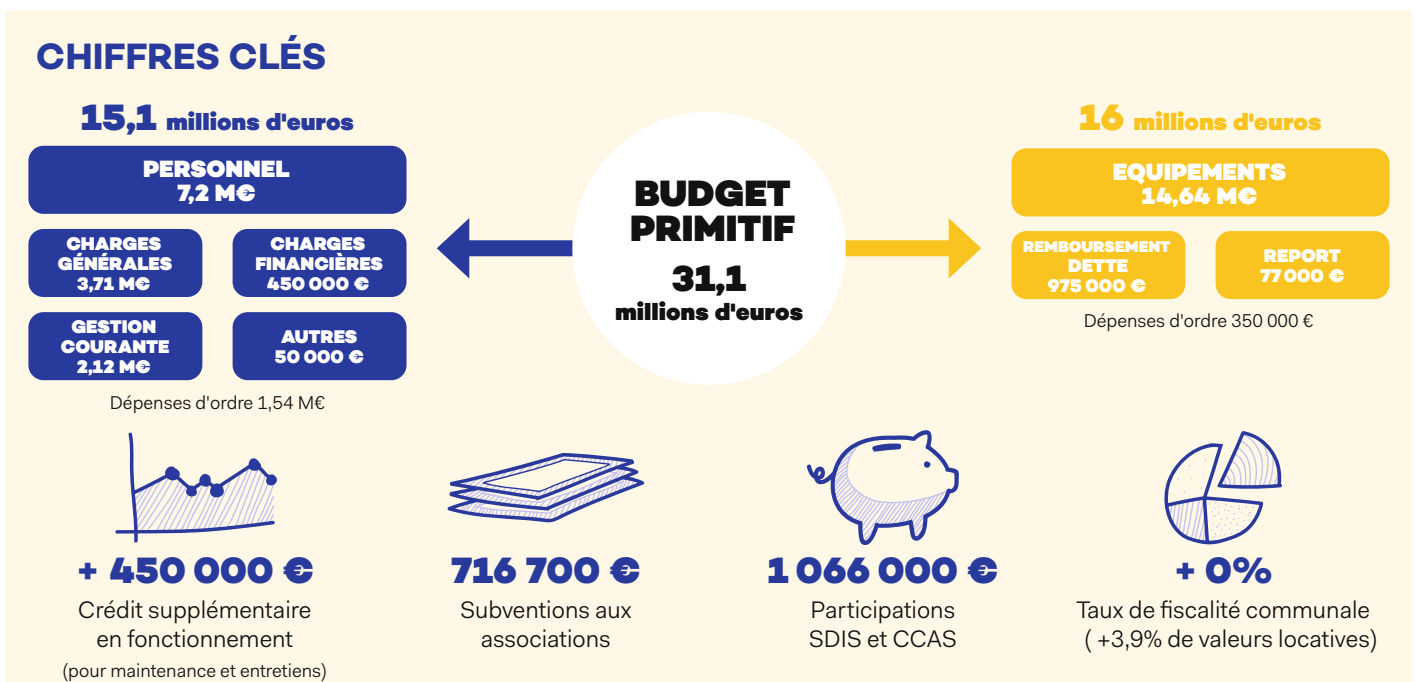
décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité et ce malgré la stagnation des dotations d'Etat. Comment faisons-nous ? Nous sollicitons des co-financements de nos partenaires. Nous pouvons compter en 2024 sur la cession de foncier comme la vente au Département d'Ille-et-Vilaine du centre d'incendie et de secours. De plus, nous faisons appel à l'emprunt, de manière modérée et en adéquation avec nos capacités.

En outre, nous avons revu entièrement la politique tarifaire de la restauration scolaire et des services jeunesse pour permettre à plus de familles de bénéficier de réductions avec de nouvelles tranches de quotient familial.

L'objectif

Notre volonté est donc de poursuivre la transformation et la modernisation de la Ville en offrant à nos habitants des équipements de qualité et un cadre de vie amélioré.

Après 24,5 M€ investis depuis 2020, ce sont ainsi pas moins de 16 M€ qui seront consacrés aux investissements en 2024.



A quoi a servi le budget en 2023 ?

Fonctionnement et investissement confondus, comment ont été dépensés les 19,4 M€ réalisés en 2023 ? Réponse avec la répartition par fonctions de dépense :

1/3 concerne les aménagements urbains et les services techniques

1/4 permet à l'administration générale de servir la population

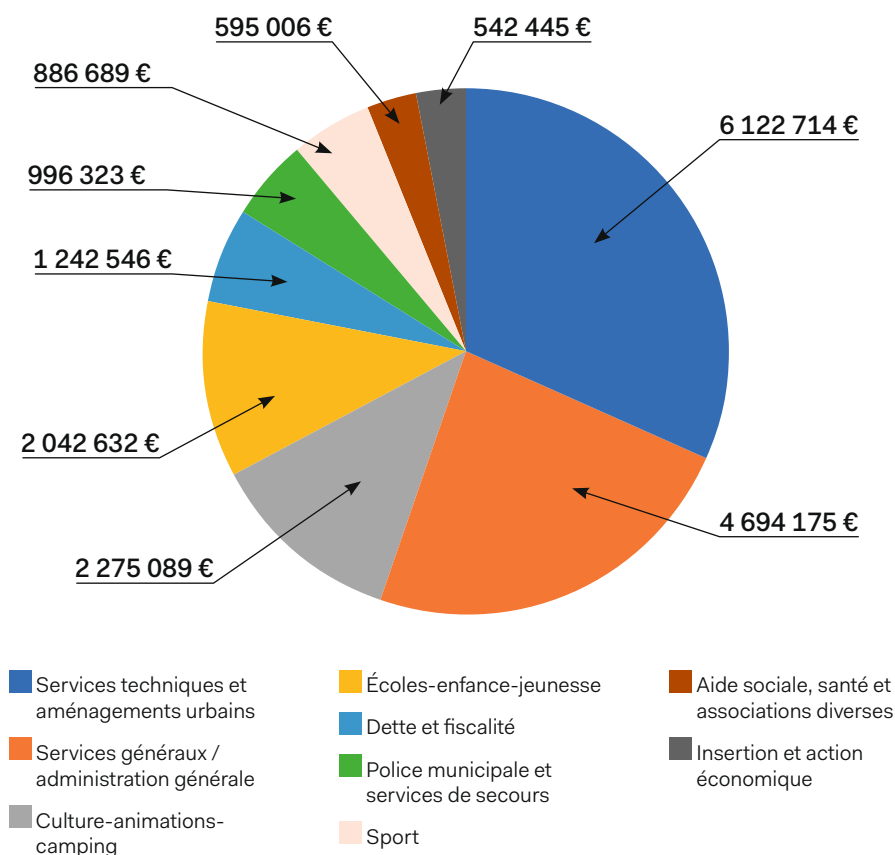
1/4 sert à la culture, à l'enfance-jeunesse et au sport

1/6 est consacré aux services de sécurité et de secours ainsi qu'au social et à la santé

(chiffres extraits du compte administratif 2023)



Les dépenses 2023 par fonctions



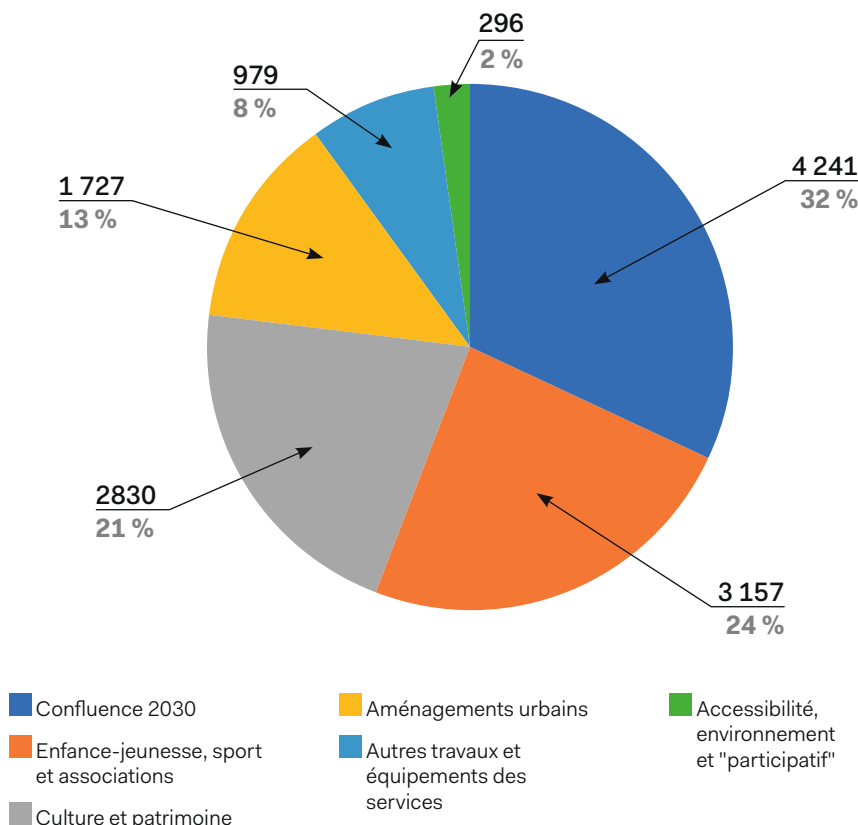
Redon poursuit sa transformaton : les principaux investissements 2024

Sur les 16 M€ de dépenses d'équipements votés pour 2024, un tiers concerne le programme Confluences 2030 qui est entré en phase opérationnelle, avec la fin du chantier d'aménagement des quais Jean-Bart et Amiral-de-la-Grandière et la déconstruction de la friche Garnier.

La réhabilitation de l'Abbatiale Saint-Sauveur, la restructuration de l'école élémentaire Charlie Chaplin et les aménagements de voirie / mobilités douces concentrent près de 60% du reste des investissements.

On retrouve les projets d'investissements d'ampleur de l'année 2023 qui restent à réaliser en 2024.

L'investissement 2024 en K€



LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024 en chiffres



Travaux d'aménagement des quais Jean Bart et Amiral de la Grandière et de lutte contre les inondations.

Crédits 2024 = 3,07 M€

Confluences 2030

1^{ère} phase du recyclage de la friche Garnier : déconstruction, désamiantage et sécurisation du site.

Crédits 2024 = 939 000 €

Confluences 2030

Abbatiale Saint-Sauveur : poursuite des travaux de restauration intérieure et extérieure du chœur et des chapelles rayonnantes

Crédits 2024 = 2,8 M€

Culture-Patrimoine



Aménagement d'une piste cyclable séparée de la chaussée automobile avenue Joseph-Ricordel voirie et mobilités douces (Avenue J Ricordel) – Esquisse. Création de 500 mètres linéaires de piste cyclable en site propre séparée de la chaussée automobile. 250 m² d'espace engazonnés ou plantés. Fin des travaux à l'automne.

Crédits 2024 = 1,1 M€

Aménagement urbain

Construction de l'école élémentaire Charlie Chaplin.

Crédits 2024 = 2,45 M€

Enfance/Jeunesse



Sans oublier :

- Rénovation de l'éclairage public et des réseaux **180 000 €**
- Programme Adap et Pavé **143 000 €**
Aménagements pour l'accessibilité rues et bâtiments publics
- Rénovation des bâtiments jeunesse Espace jeunes, La Ruche, Maison de l'Enfance **112 000 €**
- Aires de jeux et végétalisation et aménagements des espaces verts **89 000 €**
- Aménagement des péniches Condorcet et Pacifique **62 000 €**
- Vidéoprotection dans l'hyper-centre **30 000 €**
- Budget participatif **20 000 €**

©Céline Arduin pour Videoprovideo

Projet social : au plus près des besoins des Redonnais



Le projet social municipal adopté en décembre dernier définit les actions du Centre communal d'action sociale de Redon. L'ambition de cette feuille de route est de répondre à la diversité des besoins de tou(te)s les Redonnai(e)s en créant de nouveaux dispositifs et en lançant de nouvelles actions vecteurs de lien social.

*Sophie Colombel,
aide à domicile.*

PROJET SOCIAL

Lutter contre l'exclusion et favoriser la cohésion sociale

En décembre dernier, la Ville adoptait son projet social municipal. Ce document cadre priorise les actions du CCAS et pose les grands principes de l'action sociale communale en direction des personnes en difficulté et en précarité. Élaboration, mise en œuvre, priorités d'action : on vous explique tout.

Qu'est-ce qu'un projet social ?

La commune est souvent considérée comme le premier vecteur de cohésion sociale sur un territoire, un premier espace de solidarité. Le CCAS intervient dans de nombreux domaines en lien avec le quotidien des Redonnais et ses missions sont multiples : accueil social, logement social, service d'aide et d'accompagnement à domicile, insertion socio-professionnelle, développement de l'action sociale et de la santé. Le projet social adopté en décembre dernier par le conseil municipal permet au CCAS de cadrer son intervention auprès des publics dans le besoin jusqu'en 2026. Il identifie et inscrit dans le temps les objectifs généraux de la politique d'action sociale ainsi que les moyens permettant la réalisation de ces objectifs.

Comment a-t-il été élaboré ?

Depuis 2020, le projet social s'est construit en deux étapes. « *Nous sommes partis de l'Analyse des besoins sociaux réalisée de 2020 à 2022. Cette première démarche a permis d'évaluer les différents besoins des Redonnais. La définition des axes et objectifs a suivi en 2023. Puis nous avons conçu un plan d'actions* », explique Françoise Fouchet, première adjointe en charge de l'Action sociale. De nombreux partenaires ont été mobilisés tout au long de la démarche : institutions, représentants d'associations, professionnels...

Quels sont les grands objectifs de l'action sociale à Redon ?

Quatre axes et une douzaine d'objectifs ont été définis au terme de la concertation : l'accueil social inconditionnel, l'inclusion dans la vie de la cité, le développement de l'innovation sociale et la valorisation de l'action du CCAS afin de faire connaître son fonctionnement et ses missions (lire à ce titre les exemples d'actions



Afin de favoriser la cohésion sociale, le CCAS de Redon multiplie les événements conviviaux à destination des seniors redonnais, comme ici lors d'un goûter au Carré 9.

menées par le CCAS pages 14 et 15. « *Le projet social s'inscrit également dans les feuilles de routes de la Ville déjà existantes : 'Egalité hommes-femmes', 'Vivre ensemble' pour le handicap, 'Bien vieillir à Redon'* », note Françoise Fouchet.

Comment est-il mis en place ?

Les équipes du CCAS sont pleinement mobilisées pour mettre en œuvre le projet social en lien avec les divers partenaires et les 80 bénévoles. « *Nous remercions ces bénévoles engagés pour les permanences à la Halte du passant, pour la distribution des colis de Noël, le service du repas des aînés, le plan canicule...* ».

Les élus du CCAS sont désormais les garants de la mise en œuvre du projet social qui fera l'objet d'un suivi régulier.

Renseignements :

Pour consulter le projet social municipal, rendez-vous sur www.redon.fr





HALTE DU PASSANT

187 nuitées ont été comptabilisées à la Halte du Passant durant l'hiver 2023-2024 pour 31 personnes hébergées.

Ce lieu permet d'accueillir les personnes sans domiciles fixes de passage sur la commune. Il est ouvert du 1^{er} novembre au 30 avril et 19 bénévoles assurent la permanence du lieu en début de soirée.

CHARTRE CULTURE ET SOLIDARITÉ

L'accès à la culture fait partie des facteurs d'insertion et la charte a pour objet de faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à l'offre culturelle qui se déploie à Redon (théâtre, cinéma, médiathèque, expositions...).

Cette démarche passe par des actions de sensibilisation et une facilité tarifaire : la participation de l'utilisateur s'élève ainsi à 2 € pour accéder au théâtre ou au cinéma.

Le Carré 9 et le 7 Conservatoire viendront prochainement rejoindre cette offre.



AIDE ALIMENTAIRE

Elle se présente sous deux formes : un bon alimentaire délivré aux Redonnais rencontrant des difficultés temporaires et un bon pour un sandwich délivré aux personnes dans le besoin de passage à Redon.

165 bons alimentaires ont été délivrés en 2023 et 35 bons « sandwich ».



LES AIDES & DISPOSITIFS DE SOLIDARITÉ de la collectivité



LOGEMENT TEMPORAIRE

Ce logement, ouvert en 2022, est une transition pour des familles et des personnes isolées redonnaises se retrouvant subitement sans habitat.

La majorité des occupants de ce logement sont des femmes victimes de violences.



SERVICE TRANSPORT PLUS

Pour les personnes âgées ou handicapées, ce service permet aux bénéficiaires de se déplacer de manière autonome pour réaliser ses courses, aller chez le médecin, participer à des loisirs...

Le CCAS assume une prise en charge en fonction des situations de chaque bénéficiaire.



ET AUSSI :

- Le **Coupon culture-sport** pour les enfants redonnais
- Les **clauses sociales** des marchés publics
- **Les jardins Saint Conwoion**
- La **distribution des légumes** du chantier d'insertion aux associations caritatives

Quatre axes de travail sont priorisés dans le projet social municipal. Afin d'illustrer la diversité des missions menées par les équipes du CCAS, focus sur quatre projets qui font l'actualité de l'action sociale redonnaise.

1 AXE

OFFRIR UN ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL

Une démarche « 100 % accès aux droits » dans deux quartiers redonnais

Le non-recours est un phénomène massif. 30 % des Français ne réaliseraient pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre et on estime, par exemple, que 34 % des bénéficiaires potentiels du RSA n'en font pas la demande.

Pour répondre à cet état de fait, le gouvernement a lancé l'expérimentation « Territoire zéro non-recours » en fin d'année 2023 et Redon Agglomération fait partie des territoires d'expérimentation au niveau national. Deux quartiers redonnais sont concernés par cette expérimentation dans un premier temps : Bellevue et le Centre-Le Port.

L'objectif de la démarche sera de s'assurer que l'ensemble des habitants ont accès aux droits sociaux et de santé auxquels ils sont éligibles. Durant 15 mois et dès la rentrée de septembre, un référent recruté par le CCAS ira vers les habitants et sera à leur écoute pour réaliser un diagnostic de leurs droits sociaux en fonction de leur situation.



2 AXE

FAVORISER L'INCLUSION DANS LA VIE DE LA CITÉ

Un guide de l'urgence sociale pour les personnes dans le besoin

Parmi les nombreuses actions mises en place pour favoriser l'inclusion, un guide de l'urgence sociale, destiné aux personnes sans domiciles fixes, sera prochainement édité par le CCAS. « L'objectif de ce guide sera de fournir des informations pratiques pour les personnes qui peuvent passer sur la commune : où aller prendre une douche, à quel endroit récupérer des vêtements... Cela répond à une question de dignité pour toutes ces personnes de passage dans la commune », explique Françoise Fouchet, première adjointe en charge de l'Action sociale.



DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE

3

AXE

Une adaptation constante aux besoins des Redonnais

Pour venir en aide aux personnes dans le besoin, la collectivité a augmenté le montant des subventions aux associations caritatives qui développent l'aide alimentaire. Le chantier d'insertion de la Ville, qui produit légumes et fraises bio, a lui aussi augmenté le tonnage de denrées données aux associations. « Le CCAS doit constamment s'adapter aux situations globales mais aussi aux situations personnelles des personnes dans le besoin. Nous développons les démarches "d'aller vers" et gardons une veille discrète pour repérer les situations sociales qui nécessitent une intervention, comme pour les personnes en situation de solitude », explique Nadège Périon, directrice du CCAS. Dans le cadre de ces innovations, le CCAS de Redon a récemment été choisi pour représenter la Bretagne à la cérémonie des Césars de l'action sociale Agirc-Arrco afin de présenter une de ses nouvelles actions : le forum à destination des aidants baptisé « Bien avec moi, mieux avec toi ».

Maria Torlay, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées,
Frédérique Decherf, directrice de l'action sociale Agirc-Arrco,
et Nadège Périon, directrice du CCAS de Redon,
lors des « Césars de l'action sociale ».



4

AXE



VALORISER L'ACTION DU CCAS

Des moments de rencontres avec les Redonnais

« Pour valoriser l'action du CCAS, nous mettons en œuvre différentes pratiques pour aller vers les Redonnais. Ces échanges avec la population nous permettent d'évaluer au plus près leurs besoins et leurs souhaits », souligne Nadège Périon.

Tables rondes, échanges avec la population, après-midi de présentation du CCAS en juin dernier... Le CCAS multiplie les initiatives pour valoriser et faire connaître ses actions. En témoignent également les déambulations organisées avec les habitants volontaires à travers la ville pour le Plan de mise en accessibilité de la voirie ou encore des aménagements et des espaces publics avec l'installation de bancs adaptés

Les temps d'échanges avec la population font partie des priorités du CCAS, comme lors de cette déambulation dans le cadre de du choix des emplacements des nouveaux bancs.

Le Centre social et socioculturel Confluence, un lieu de vie et de lien

Parmi les acteurs du lien social à Redon, le Centre Social et socioculturel Confluence joue un rôle majeur sur notre territoire. C'est une association où chacun peut s'investir et qui soutient les habitants pour la création de projets collectifs.

Ateliers pour tous, ludothèque, sorties pour les familles, accueil parent-enfant... : ce lieu actif favorise les échanges et les espaces de coopération.

La Ville de Redon soutient activement le centre social, situé entre le centre-ville et le quartier Bellevue, avec un financement de 130 200 € par an pour son fonctionnement.

FRICHE GARNIER

Les conditions de démolition se mettent en place



©Céline Ardouin pour Videoproductwideo

Le projet

La déconstruction de la friche Garnier permettra de créer de nouveaux espaces publics extérieurs ou clos avec propositions d'activités de loisirs et culturelles ainsi qu'une offre de logements entre port et Vilaine. L'objectif urbain de ce projet est de remodeler cette ancienne friche en lien avec le cadre naturel exceptionnel pour en faire un espace public fédérateur et un lieu de vie.

Le projet de déconstruction des friches Garnier, site exceptionnel et emblématique du territoire, accueillera une mixité d'usages dans le respect et le prolongement de sa réalité actuelle. Vers la pointe de l'île, un espace public fédérateur de loisirs et de détente. Côté Vilaine, une nouvelle offre résidentielle. Au cœur de l'îlot, un programme d'activités tertiaires et artisanales. Dans la foulée de la déconstruction, la première phase de travaux concernera l'extension, l'aménagements des espaces publics et la viabilisation du foncier côté Vilaine.

Où en est-on

aujourd'hui ?

Les études lancées dans le cadre de la maîtrise d'œuvre ont révélé la présence de plomb sur le site, notamment dans les peintures des structures métalliques. Cette contrainte et la complexité du principe déconstructif des hangars et de la conservation des halles a engendré un retard dans le lancement de la démolition de la friche, initialement prévue en début d'année 2024.

En parallèle, une étude d'évaluation environnementale a débuté en juin dans le but d'évaluer les impacts du projet et les conditions précises de sa mise en œuvre.

Les travaux de dépollution et de démolition seront programmés en même temps avec l'objectif d'engager ce chantier après l'été 2025.

.....
Pour en savoir plus, une réunion publique sera programmée à l'automne 2024.

CHEMIN SOUS LA MARÉE : un nouveau paysage arboré

En novembre dernier, les peupliers situés le long du Chemin sous la Marée ont été abattus par la Région Bretagne, propriétaires et gestionnaire des rives de la Vilaine.

Il s'agissait alors de sécuriser le site, le dépérissement des arbres pouvant s'avérer dangereux pour les promeneurs. En effet, le chemin a été fermé à plusieurs reprises pour raisons de sécurité en prévention de la chute d'arbres ou de branches, notamment lors de la dernière Foire Teillouse et Bogue d'Or.

L'objectif pour la Ville est désormais de renaturer cet espace en remplaçant ces arbres par de nouvelles plantations, plus variées et dans le cadre d'une composition paysagère mieux adaptée au site et au projet de reconquête urbaine, avec plusieurs niveaux de végétation.

Les riverains et usagers associatifs de cet espace ont été consultés en avril dernier lors d'une réunion de concertation organisée sur site avec les paysagistes de Phytolab, chargés de la conception du projet. Sur cette base, le projet d'aménagement paysager sera partagé avant la fin de l'été avec les habitants.

PORT

Les quais Jean-Bart et Amiral-de-la-Grandière remodelés

La nouvelle promenade piétonne de 350 mètres et de quatre mètres de large le long du port et le réaménagement des voiries du quai Jean-Bart seront terminée mi-juillet.

Aménagée par la Ville de Redon et Eaux et Vilaine pour le volet protection contre les inondations, la nouvelle promenade du quai Jean-Bart permettra de valoriser le caractère portuaire de la ville et connecter l'espace public à l'eau. Cet aménagement permet de tisser un lien plus fort entre le centre-ville et le quartier portuaire.

Un nouveau parvis est désormais aménagé devant le Ciné Manivel. Le rétrécissement de la partie circulée contribuera à réduire la vitesse et à partager la voirie avec les cyclistes. Les derniers mois de chantier ont été rythmés par l'aménagement des marches le long de la promenade piétonne et la mise en place des structures de chaussées, avec pavés ou enrobés. Les plantations le long de cette promenade s'effectueront à l'automne.

Quai et Amiral de la Grandière, un nouveau paysage s'offrira prochainement aux Redonnais le long du canal de Nantes à Brest. Des assises parallèles au quai seront aménagées en retravaillant le talus qui séparait les rives de la chaussée.



La circulation sur cette voie sera rouverte pendant l'été. L'inauguration de cet aménagement marqueur du projet Confluences 2030 et de la transformation urbaine de la ville est programmée le samedi 14 septembre.



ÉVÉNEMENT - « Faire transition Garnier »

La Croix des Marins et le site « Garnier » sur la presqu'île de Redon évoquent pour chacun d'entre nous des émotions et des souvenirs différents.

Lieu de travail et d'effervescences économiques pour certains, lieu de loisirs et d'oisiveté pour d'autres, de festivités et de rassemblements joyeux, lieu d'expression et d'inspiration artistiques, simple promenade en lisière du marais et à l'abri des regards, pointe de promesse vers d'autres horizons iodés !

Chacun a tissé son histoire avec ce site qui en fait aujourd'hui un lieu emblématique du territoire, un « bien commun » qui traverse l'histoire.

Avec Confluences 2030, un nouveau scénario urbain s'écrit. Satisfaire les nouveaux usages en anticipant les attentes de demain, tout en considérant l'identité du lieu, sont les nouveaux défis du développement pour ce site !

Pour accompagner cette mutation imminente, la Ville de Redon et plusieurs associations locales impliquées à la vie de ce site se sont mobilisés et vous proposent entre septembre et novembre plusieurs rendez-vous festifs et artistiques, reflet d'une approche sensible de l'attachement pluriel à cet espace urbain.

- Les trésors cachés de Garnier - expositions photos en centre-ville ou sur site et photos anciennes sur les parois de l'usine, passé recomposé au château du parc Anger, rendez-vous au Ciné Manivel, émission de Radio avec Plum'Fm
- Et à l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre,

balades théâtrales avec Casus Délires « Garnier et la vie de quartier se racontent », Guinguette à la Croix des marins, lieu d'échange et de convivialité pour venir partager ses souvenirs et parler de l'avenir ! Mais aussi projection du film "Des machines et des hommes", témoignages et autres rencontres.

.....
Pour suivre le projet Confluences 2030 : www.confluences2030.fr



LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Charlie Chaplin ont débuté

La construction de la nouvelle école Charlie Chaplin, dans le quartier de la Rive, a débuté en avril.

Le nouveau bâtiment scolaire remplacera les préfabriqués qui ont déjà été démolis et qui étaient devenus inadaptés. La réception des travaux est prévue à l'été 2025.

Deux espaces scolaires et périscolaires

La future école sera composée de deux bâtiments. L'un d'eux comprendra trois classes, des sanitaires, deux espaces « interclasses » et sera relié à un jardin pédagogique. L'autre aile accueillera les salles de restauration, un espace de livraison des repas et de vaisselle, la salle des enseignants, le bureau de la direction ainsi que des vestiaires, un abri vélo, la chaufferie et un local déchets. Un espace de regroupement fera du lien entre les deux bâtiments qui seront ouverts sur une cour de près de 2000 m² avec des espaces de jeux libres et plusieurs aires ludiques aménagés sur diverses surfaces : pelouse, stabilisé, sol amortissant.

Une école à la conception exemplaire

La conception de cette nouvelle école se veut exemplaire avec l'utilisation de matériaux biosourcés et un niveau élevé de performance thermique avec la production et l'utilisation d'énergies renouvelables sur place grâce à une



Les travaux de terrassement ont débuté mi-avril sur le site de l'école Charlie-Chaplin.

chaudière bois et des panneaux photovoltaïques. Une attention particulière est portée à la qualité de l'air interne dans la conception de l'école.

La future cour « non genrée » fera la part belle à des aménagements privilégiant la mixité durant les temps de récréation et un espace extérieur disposant d'espaces rafraîchis (végétations, sols perméables...).

Le coût des travaux est de 3,08 M€ TTC (travaux, études et maîtrise d'œuvre inclus). Le financement par l'Etat via la DETR est de 210 000 € et la Région Bretagne participe à hauteur de 360 350 € (90 350 € au titre des bâtiments performants en énergie et 270 000 € au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne).



ECO-CABANES

En lien avec l'association Chantier, les élèves de l'école Anne-Sylvestre ont conçu une éco-cabane au sein de leur école, de mars à mai dernier

A partir de saules récupérés par les services techniques de la Ville, les enfants ont pu concevoir cette construction et travailler au tressage et à la réalisation de torchis de ce nouvel espace de jeu et de détente. Une conception écologique qui leur a permis d'entamer une réflexion en classe sur les habitats, les matériaux, l'impact environnemental... Ce projet a été mené par les élèves de la classe d'inclusion de l'IEM La Clarté et les élèves de l'école Anne Sylvestre.

DANS LES LYCÉES REDONNAIS, la pause méridienne animée par les services éducatifs

Depuis le début de l'année, le médiateur et les animateurs des services éducatifs vont à la rencontre des collégiens et des lycéens redonnais durant la pause méridienne.

Chaque jeudi, entre 12 h et 13 h 15, Simon, Hakim et David, respectivement médiateur et animateurs, se rendent dans l'un des neuf établissements du second degré de Redon pour créer du lien avec les jeunes.

A la genèse de ce projet, la volonté commune de l'équipe d'animation et de médiation et les établissements scolaires de contribuer à l'animation des temps de pause méridienne et de mettre en contact les différents acteurs publics et privés du territoire en matière d'éducation. « Nous avons pu rencontrer les conseillers principaux d'éducation de chaque établissement, ce qui a facilité la prise de contact avec les jeunes », indique Simon.

Tout commence par un moment convivial : une partie de palets, de basket ou de foot. Et si les jeunes en ressentent le besoin,

les professionnels sont présents pour discuter, échanger sur des sujets du quotidien, écouter leurs préoccupations, les conseiller et les orienter vers les bons interlocuteurs si nécessaire. « L'animation nous permet simplement de briser la glace, ce n'est qu'une porte d'entrée pour créer du lien, entamer le dialogue, promouvoir l'Espace Jeunes comme lieu ressource. Une fois que nous sommes identifiés par les jeunes, la parole est libérée et il est plus facile pour eux de venir nous trouver en cas de besoin », précise Simon.

Les lycéens de Marcel-Callo, de Saint-Sauveur et de l'ISSAT ont été les premiers à bénéficier de la présence de l'équipe lors de la pause méridienne. Les autres établissements ont été visités en fin d'année scolaire.



**Antonin et Florian,
élèves à l'ISSAT,
entourés des animateurs
et éducateur du service
Enfance-Jeunesse.**

ÉCOLES PUBLIQUES DE REDON : inscription ouverte pour la rentrée 2024

L'inscription dans les écoles publiques de Redon pour l'année 2024-2025 est ouverte depuis le mois de mars 2024.

Toute nouvelle inscription nécessite de remplir un dossier d'inscription le plus tôt possible (téléchargeable sur l'Espace famille ou disponible à l'accueil de la Direction des Services Éducatifs et de la Citoyenneté, au 7 rue des Douves). L'inscription se fait tout d'abord via ce dossier auprès de la mairie et ensuite à l'école. Elle est gratuite.

Dès l'âge de 3 ans, votre enfant doit suivre une scolarité. Cette obligation s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile (1er janvier au 31 décembre) où l'enfant atteint l'âge de 3 ans.

Un enfant âgé de 2 ans peut également être admis en maternelle sous certaines conditions (propreté acquise, niveau de langage, etc.) et dans la limite des places disponibles. Pour les enfants scolarisés en petite section (première année de maternelle), les horaires de présence peuvent être assouplis.

Plus d'infos sur
www.redon.fr



LE CARRÉ 9

Nouvelle saison culturelle

Après une première saison culturelle, rendez-vous le 13 septembre 2024, pour découvrir le nouveau programme du Carré 9 : musique, humour, théâtre et même magie, toujours en partenariat avec de nombreux acteurs culturels locaux !

Ne manquez pas ce début de saison avec les 7 premiers spectacles :

5 OCTOBRE

BENJAMIN TRANIÉ

Humour

Après le succès de son premier spectacle, Benjamin Tranié revient sur scène pour vous présenter son nouveau one man show qui sonne comme une invitation : « Philippe Retcon et Tiffany Ledut ont l'honneur et la joie de vous convier à leur mariage. Rendez-vous à la mairie à 15h, suivi d'un vin d'honneur et d'un dîner au domaine du Château de Vieux-Sac. Les téléphones, les chiens et vos enfants pénibles ne sont pas admis à la cérémonie. Au prix du mariage, merci d'être généreux dans l'urne. »



2 NOVEMBRE

STUFFED FOXES + KOMODRAG AND THE MOUNODOR

Musique

Une soirée rock au Carré 9 avec les Tourangeaux Stuffed Foxes et les Bretons de Komodrag and the Mounodor. Plongez dans une esthétique musicale où le psychédéisme flirte avec le rock progressif.



7 NOVEMBRE

VIKTOR VINCENT

Mentalisme/Magie

Dans une atmosphère feutrée et intime, Viktor Vincent vous raconte d'incroyables histoires et joue avec votre imagination grâce à ses expériences totalement hallucinantes !



23 NOVEMBRE

LA GÂPETTE + FAWKES

Chanson française

Après plus de 1 000 concerts, le musette n'roll de La Gâpette installe à chaque concert leur véritable comptoir sur lequel ils vous servent complicité, humanité et générosité.



ET AUSSI :

4 OCTOBRE

PÉPITO MATÉO

LA LEÇON DE FRANÇAIS

Théâtre

Partenariat avec Soutien Migrants Redon

15 OCTOBRE

3^{ème} THÉ DANSANT DU CARRÉ 9

Danse

(Partenariat avec le CCAS de Redon, Centre social Confluences, l'Ephad Les Charmilles et les clubs des aînés de Redon)

7 DÉCEMBRE

JAZZ AU PAYS DE REDON

Musique

(Partenariat avec Notes de Swing)

.....
 Tout le programme à découvrir sur le site internet de la Ville (redon.fr)

Contacts : Le Carré 9
 9 rue de Galerne
 billetterie@mairie-redon.fr
 09 79 23 35 90

L'ABBATIALE SAINT-SAUVEUR

Le chantier redémarre

Suite à une découverte de pollution au plomb, le chantier de restauration de l'abbatiale a été contraint de s'arrêter en 2023.

Après plusieurs mois d'expertises et de prélèvements effectués au sein de l'édifice, qui ont entraîné des coûts supplémentaires, la décontamination a commencé en avril 2024 en respectant un protocole strict.

©Louis Jamin



Une fois la décontamination réalisée, en lien avec les entreprises de restauration de l'abbatiale, la Ville a souhaité reprendre rapidement le chantier pour que les Redonnais et les visiteurs puissent retrouver leur édifice en 2025.

Dans l'optique d'une réouverture prochaine, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle de Redon prépare plusieurs animations autour de l'abbatiale comme le séminaire « Saint-Sauveur : une abbaye en cœur de ville » (samedi 12 octobre à 14h15 au Lycée Saint-Sauveur) ou encore une exposition de photographies de Louis Jamin qui mettent à l'honneur les acteurs de la restauration de Saint-Sauveur (place Saint-Sauveur – été 2025).

VERS LE LABEL Ville d'art et d'histoire

La candidature au label Ville d'art et d'histoire est inscrite au cœur du projet patrimonial et culturel de la Ville de Redon.

Créé en 1985 par la Caisse Nationale des Monuments et des Sites, et aujourd'hui porté par les DRAC en régions, ce label valorise les territoires activement engagés dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. À ce jour, le réseau national compte près de 200 Villes et Pays d'art et d'histoire.

La Ville de Redon, déjà engagée dans un processus d'inventaire de son patrimoine (voir encadré), va désormais travailler à la constitution de son dossier de candidature. À ce titre, et pour s'inscrire dans la dynamique Ville d'art et d'histoire, la Direction

Vie Patrimoniale et Vie Culturelle de Redon développe dès cette année une programmation patrimoniale annuelle gratuite à destination de tous : ateliers parent/enfant, visites guidées thématiques, expositions, séminaire... Toutes ces propositions sont à retrouver dans l'agenda en pages 28-29.

Une fois labellisée, la Ville signera une convention avec le Ministère de la Culture pour une durée de 10 ans et s'engagera à créer, en lien avec les acteurs patrimoniaux locaux, un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine qui racontera l'histoire et le patrimoine de Redon.

FONDATION DU PATRIMOINE

Une aide financière à la rénovation de maisons

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Association présente dans toute la France, la Fondation du Patrimoine peut apporter un soutien financier aux travaux de rénovation de votre maison à caractère patrimonial. Cette aide, qui peut prendre la forme d'une défiscalisation ou d'une prime, est soumise à plusieurs conditions :

- Le bâtiment doit présenter un intérêt architectural d'ordre patrimonial (il n'a pas besoin d'être ancien !).
- Le bâtiment est visible depuis la voie publique, voies d'eau incluses,
- Vos travaux concernent l'extérieur ou la structure de votre bâtiment (façade, charpente ...).
- Votre projet respecte le caractère patrimonial de votre bâtiment.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez notre délégué local de la Fondation du Patrimoine à l'adresse migaud.georges@gmail.com

INVENTAIRE DU PATRIMOINE : Où en est-on ?

Lancé en juin 2023, l'Inventaire participatif du patrimoine de Redon bat aujourd'hui son plein grâce aux bénévoles mobilisés. Sillonnant les rues, chemins et quartiers de leur choix, ils photographient et recensent le patrimoine redonnais sous toutes ses coutures : un travail indispensable pour l'obtention du label Ville d'art et d'histoire !

Aujourd'hui, l'Inventaire de Redon c'est :

- 10 bénévoles passionnés
- 439 bâtiments étudiés et mis en commun avec les autres Inventaires de Bretagne
- 1 site pour découvrir leur travail : <https://glad.bretagne.bzh/>



.....
Pour rejoindre l'aventure, contactez-nous à l'adresse : servicesculturels@mairie-redon.fr ou au 02 99 72 60 75

COUP DE PROJECTEUR

La richesse de la biodiversité redonnaise

L'Atlas de la Biodiversité Communale réalisé depuis 2021 à Redon a permis de dresser un inventaire des milieux, de la faune et la flore présents dans notre commune. Le bilan de cet état des lieux naturaliste, réalisé en partenariat avec des associations locales et présenté fin 2023, permet de mieux appréhender les enjeux de la biodiversité à Redon.

Une faune redonnaise diverse

Quatre secteurs de notre ville accueillent des espèces animales à forts enjeux de conservation : les marais à l'ouest avec le bois de Bahurel, la Vallée du Thuet à travers la ville, les bords de la Vilaine à l'est avec le bois de la Ruhe et le bocage au nord.

Oiseaux

Les oiseaux qui fréquentent notre commune sont d'une très grande diversité, de la mésange bleue à la cigogne blanche en passant par l'effraie des clochers. Une faune présente sur tout le territoire communal, tant les habitats, les modes de vie et d'alimentation sont variés.

Les surfaces en eau des marais redonnais sont par exemple propices à la reproduction de plusieurs espèces à enjeux comme les canards colvert et les canards souchet. Quant aux roselières, elles sont favorables à certains passereaux comme le Gorgebleue à miroir ou le Bruant des roseaux. Des rapaces sont aussi de passage dans ces zones humides comme le Milan noir ou le Busard des roseaux.

Amphibiens et reptiles

Les amphibiens sont de bons indicateurs pour juger de la qualité des milieux, qui leur permettent de développer leurs œufs et constituent des réservoirs d'alimentation. Deux grenouilles au statut « quasi-menacé » sont ainsi observées dans les marais de Redon : la Rainette verte et la Grenouille rousse, de nombreuses pontes remarquées à l'ouest de Redon.

Quant aux reptiles, animaux sensibles aux modifications brutales de leur habitat, tous ceux observés à Redon sont protégés par la loi française, comme le lézard des murailles ou le lézard à deux raies observés dans les landes du bois de Bahurel.



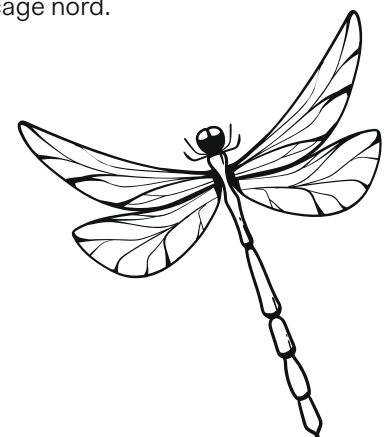
Papillons et odonates

Les papillons jouent un rôle important pour la régulation des végétaux par les larves et pour la pollinisation. Ils représentent aussi une ressource de nourriture pour les prédateurs. A Redon, trois espèces observées présentent une priorité de protection jugée « modérée » pour la Bretagne : le Grand mars changeant observé dans le boisement nord-ouest de Redon, l'Azuré du trèfle et le Cuivré fuligineux. La Mélitée des Centaurées, également présente, a quant à elle un statut « quasi-menacé ».

Quant aux odonates, insectes aux corps allongés à l'instar de la libellule, leur présence témoigne aussi de la bonne qualité de l'eau et des végétations aquatiques. Parmi les observations, on note la présence de l'Agrion de Mercure dans le bocage au nord et à l'est de Redon. Cette espèce « quasi-menacée » est sur la liste rouge de Bretagne.

Plus de 600 espèces florales repérées

Avant le lancement de l'ABC, 600 espèces avaient déjà été observées depuis 1987 à Redon. Parmi elles, 20 espèces sont considérées comme rares, dont une espèce protégée au niveau national : la Gratiolle officinale. L'ABC a permis de recenser 22 nouvelles espèces à Redon et d'améliorer les inventaires dans le nord de la commune. Parmi les découvertes, plusieurs raretés ont été repérées : la Grande bardane et l'Ophrys abeille en rive de l'Oust, la Brome variable en bordure de Vilaine, le Gaillet faible et l'Orchis grenouille observé dans le bocage nord.



L'Atlas de la biodiversité communale redonnais vient enrichir les démarches déjà engagées à Redon pour la préservation de la biodiversité et complète les actions déjà menées par les associations naturalistes. Au-delà de l'inventaire, il dresse un plan d'actions envisageables à l'échelle de la commune pour mieux protéger et faire connaître la nature qui nous entoure et il constitue un document cadre pour les élus et les services municipaux.

**GORGBLEUE
À MIROIR**

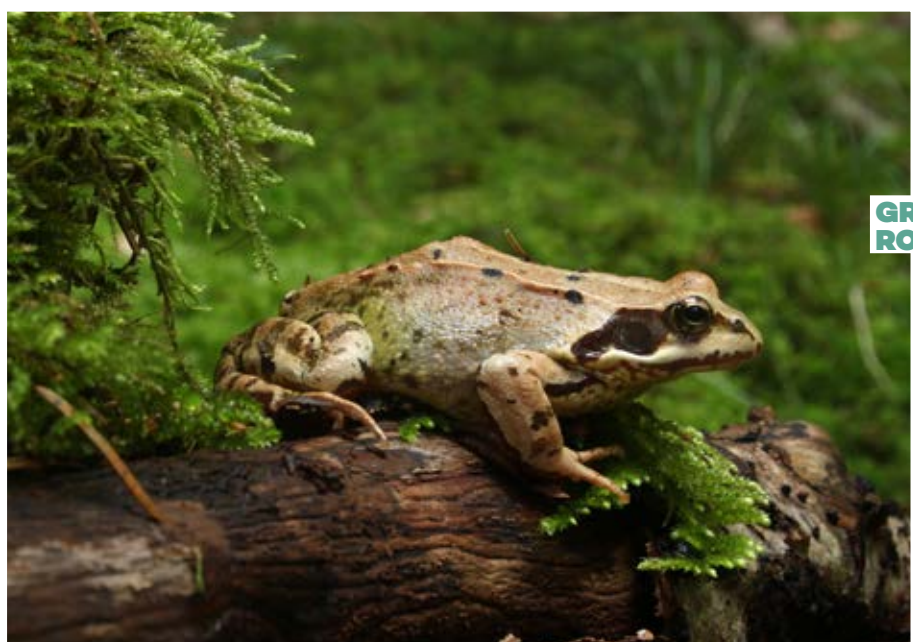


©Mickaël Dia



L'étude sur la biodiversité redonnaise a été menée par Bretagne vivante en lien avec des groupes de travail et lors de phases d'analyses sur le terrain avant un rendu cartographique.

**GRENOUILLE
ROUSSE**



©Holger Krisp - Grasfrosch-Rana-temporaria-side



**AGRION
DE MERCURE**



©Gilles Saint Martin Coenagrion_mercuriale_(3615997663)

ESPACES VERTS

La nature en ville, avec les habitants !

Ramener la nature en ville est un des objectifs de la Ville de Redon. En témoignent ces deux actions menées avec les habitants depuis le début d'année.



Les bons gestes pour l'avenir !

En février, une haie bocagère de 110 m de long a été plantée sur un talus de l'avenue Joseph-Ricordel avec la participation des enfants du centre de loisirs de la Ruche. Les enfants, encadrés par des agents du service Espaces verts et d'Ophélie, animatrice au CPIE du Val de Vilaine, ont su être attentifs à ces questions et aux différentes consignes de plantation.

Leur participation permet d'enrichir le patrimoine arboré de Redon et de conforter sa trame verte, tout en favorisant la biodiversité en créant des zones d'habitat pour la faune et la flore.

La plantation d'un nouveau verger, fin février, dans un quartier résidentiel redonnais, rue de la Porte Pilate.

À la fin de l'hiver, les riverains du quartier résidentiel de la Porte Pilate étaient invités à enfiler leurs gants de jardiniers pour planter neuf arbres fruitiers.

Ce nouveau verger a pour objectif de valoriser cet espace public en lui attribuant un rôle différent : celui de jardin nourricier, de halte gourmande.

Les pommiers, cerisiers ou poiriers proviennent d'une pépinière de Guéméné-Penfao spécialisée dans la fourniture de fruitiers à variétés anciennes.

La Ville a le souhait de reproduire cette action dans d'autres espaces publics de Redon et est à l'écoute de vos propositions !



EHPAD

Des places d'hébergement temporaire en relais pour les familles

L'Ehpad des Charmilles propose deux hébergements temporaires. Une opportunité pour des personnes âgées de s'acclimater à un nouveau « chez soi », mais aussi un moyen pour les aidants de bénéficier d'un répit ou d'une solution temporaire en cas d'absence.

Les deux places d'hébergement temporaire de l'Ehpad des Charmilles sont situées dans le secteur d'accompagnement dit « ordinaire », réservé aux personnes ne présentant pas de troubles de la déambulation. Une fois programmé, l'accueil en hébergement entraîne la signature d'un contrat de séjour. La durée d'accueil est contrainte par la réglementation à une durée maximale de 3 mois sur une année civile, de janvier à décembre, pour des périodes continues ou discontinues.

L'Ehpad des Charmilles, géré par le CCAS de Redon, propose ces deux logements temporaires à des personnes âgées de plus de 60 ans.

« Ces hébergements ont pour vocation d'apporter un relais aux aidants familiaux dans le cadre de séjour de répits. Ils permettent également de faire connaître le fonctionnement d'un Ehpad à des personnes en réflexion pour un projet d'accueil permanent sur la résidence », précise Anne Mazereau, directrice de l'Ehpad.

Un moyen de découvrir l'Ehpad

L'hébergement temporaire est un moyen de découvrir l'Ehpad comme lieu de vie, mais également dans son fonctionnement quotidien avec la rencontre des différentes équipes qui interviennent auprès des résidents : équipe soins de jour et de nuit, équipe infirmière, équipe paramédicale, équipe hôtelière et entretien, équipe lingerie, équipe animation, équipe cuisine. L'accompagnement des résidents est personnalisé en tenant compte des habitudes de vie avant l'entrée à l'Ehpad.

« Afin d'accueillir au mieux un nouveau résident en séjour temporaire, que ce soit pour quinze jours ou trois mois, les habitudes de vie du résident sont recueillies par les professionnels en charge de l'accueil de ce dernier, par l'infirmière coordinatrice notamment » explique Anne Mazereau.



Le prix de journée de l'hébergement temporaire de l'Ehpad des Charmilles s'élève à 75,29 €. Ce coût peut faire l'objet d'une prise en charge financière avec le montage d'un plan d'aide APA réalisé avec le conseil départemental dont dépend la personne accueillie, selon son lieu de résidence administrative.

Infos et renseignements :

Ehpad des Charmilles,
3, rue Lucien-Poulard à Redon.
Téléphone : 02 99 70 36 10 ;
charmilles@mairie-redon.fr

Un quotidien animé pour les résidents des Charmilles

Afin de créer un environnement dynamique et chaleureux, l'ensemble du personnel de l'Ehpad Les Charmilles s'efforce de faire de cet établissement un véritable lieu de vie, où chaque résident se sent chez lui. Les activités quotidiennes au sein de l'établissement sont gérées par l'équipe d'animation, composée de deux agents à temps plein, d'un étudiant en alternance et de deux jeunes en service civique, qui propose à l'ensemble des résidents de nombreuses activités collectives et individuelles.

Le volet animation se décline en deux dimensions essentielles et complémentaires : le collectif et l'individuel. Ces deux aspects sont intégrés de manière harmonieuse dans les projets personnalisés, élaborés par une équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins spécifiques de chaque résident.

Ainsi, les après-midis sont rythmés par une diversité d'activités collectives. Parallèlement, l'équipe d'animation propose des moments d'accompagnement individuel, chaque résident bénéficiant ainsi d'une attention personnalisée, adaptée à ses besoins et préférences.

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Favoriser le lien et répondre à une demande de logements

En décembre dernier, le CCAS et l'association La Maison en ville ont signé une convention de partenariat pour proposer des logements en cohabitation intergénérationnelle à Redon. Anne-Marie Catheline, chargée de mission hébergement intergénérationnelle à La Maison en Ville, explique la démarche.



Anne-Marie Catheline est la chargée de mission qui met en lien logeurs et logés à Redon.

Qu'est-ce que la cohabitation intergénérationnelle ?

Anne-Marie Catheline : Le principe est de mettre en lien des personnes retraitées de plus de 60 ans, qui disposent d'une chambre à leur domicile, avec des jeunes de 18 à 30 ans en recherche de logement. L'objectif est de lutter contre l'isolement des aînés mais aussi des jeunes qui peuvent se retrouver seuls, en précarité affective et financière dans une ville qu'ils ne connaissent pas forcément. L'idée est de proposer au jeune un espace propice au travail, surtout s'il est étudiant. Pour les logeurs, c'est un moyen de couper la solitude et de se sentir utiles.

Comment est encadrée cette cohabitation ?

Cette cohabitation dispose d'un cadre juridique. Un contrat d'hébergement intergénérationnel et solidaire est mis en place. Il est assez souple dans son fonctionnement. Trois formules sont proposées : la première propose un loyer gratuit avec un engagement de présence de l'étudiant le soir, la seconde est un logement économique

et solidaire en échange de petits coups de main et la troisième est un logement convivial avec loyer sans critère d'âge.

Quel est le rôle de votre association dans la mise en place de ce dispositif ?

Nous sélectionnons les logeurs et les logés qui correspondent au dispositif. Nous rencontrons les logeurs chez eux et vérifions qu'ils adhèrent au projet. Après cette première phase, l'objectif sera de lancer dès cette rentrée une proposition de logements à Redon pour être en phase avec le calendrier scolaire, même si Redon compte aussi de nombreux jeunes professionnels et alternants en recherche de logements tout au long de l'année. Après la constitution d'une première offre de logements, les jeunes et les logeurs se rencontreront pour voir s'ils sont en phase avant l'établissement d'un contrat.

Plus d'infos :

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le CCAS au 02 99 71 22 97

La Maison en Ville : 02 23 20 55 39
ou info@lamaisonenville.fr

25 bancs adaptés à travers la ville

25 bancs adaptés vont être installés avant la fin de l'année à travers la ville.

L'installation de ces bancs adaptés aux personnes à mobilité réduite et aînés (accoudoirs et hauteurs d'assise adaptés, repose-pieds...) résulte d'une forte demande suite à un diagnostic réalisé auprès des aînés. Trois déambulations ont été organisées avec des habitants en février dernier afin de déterminer les emplacements des bancs. Les services techniques vont désormais travailler à leur installation. Les habitants sont invités à l'inauguration de ces nouveaux bancs, le vendredi 27 septembre à 14h devant la Mairie.

Plan canicule

Le plan canicule vise à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule.

À ce titre, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, isolées sont recensées dans un registre nominatif confidentiel.

Le CCAS de la Ville de Redon a mis en place un dispositif dans la continuité des directives gouvernementales afin d'informer sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs, gérer le registre des personnes fragiles isolées de la commune et mobiliser les services et des bénévoles en cas d'alerte canicule.

Pour vous inscrire sur le registre, ou l'un de vos proches (avec son accord), contactez :

le CCAS au 02 99 71 22 97
ou rendez-vous sur le site www.redon.fr



NOUVEAU SERVICE

Vos démarches d'urbanisme en ligne

La mairie s'est dotée d'un guichet numérique pour permettre le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne. Le service urbanisme reste à votre écoute pour vos demandes liées à vos projets de travaux.

Vous envisagez un projet de construction, d'extension, de démolition ou de modification de façade à Redon ? Toute intervention requiert une autorisation d'urbanisme. Seules les petites constructions de moins de 5 m², conformes aux règles du Plan Local d'Urbanisme, sont exemptées de cette obligation. Selon la nature des travaux, vous devez déposer un permis (de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable.



Il est désormais possible de déposer ces demandes en ligne, offrant ainsi davantage de flexibilité, d'économie de papier et un suivi en temps réel des démarches. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur le Portail urbanisme de la Ville de Redon (adresse ci-dessous ou accessible sur www.redon.fr dans la rubrique "Redon utile" puis "Urbanisme").

En cas de besoin, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires sur le traitement des dossiers et pour répondre à vos interrogations, vous conseiller et vous accompagner dans la préparation de vos dossiers.

Portail urbanisme de la Ville de Redon :

<https://redon.geosphere.fr/guichet-unique/Login/>



Scannez moi pour vous rendre directement sur le site.

Les étapes à suivre :

Préparez les pièces de votre dossier d'urbanisme au format numérique, créez un compte, remplissez le formulaire adapté à votre projet (permis de construire, déclaration préalable, etc.), joignez les pièces numériques requises, validez et envoyez votre dossier !

Service Urbanisme de la Ville de Redon :

urbanisme@mairie-redon.fr
02 99 71 05 27 (tapez 2)

RAVALEMENT DE FAÇADES EN CŒUR DE VILLE

La valorisation du patrimoine urbain redonnais se poursuit

Depuis décembre 2012, la Ville de Redon s'est engagée dans une démarche de ravalement pour préserver son patrimoine architectural. Lors de la première campagne, 34 bâtiments ont été ravalés dans les périmètres de l'avenue de la Gare et la rue des Douves.

Après ce succès, un nouveau périmètre a été choisi et 42 bâtiments ont été identifiés, dont douze ayant un intérêt patrimonial spécifique qui nécessitent une attention particulière. Ce périmètre comprend la rue Duguesclin et ses prolongements ainsi que les bâtiments visibles depuis la voie ferrée situés à proximité de l'Abbatiale Saint-Sauveur. Un cahier de prescriptions architecturales et des fiches de travaux ont été établis par un bureau d'étude spécialisé et validés par la Ville de Redon et l'Architecte des Bâtiments de France. Ce guide détaille, bâtiment par bâtiment, les travaux à réaliser pour la mise en valeur du bâti ainsi que les recommandations à suivre qui varient selon la nature et l'état du bâti.

La Ville de Redon renouvelle son soutien financier en accordant une



aide systématique étalée sur quatre ans, majorée pour les immeubles remarquables. Un système dégressif encourage les propriétaires à agir rapidement avec 25 % d'aide jusqu'en juin 2025 puis 15 % de juin 2025 à juin 2026. De plus, la gratuité de l'occupation du domaine public facilitera la réalisation des travaux.

Pour garantir un suivi efficace, la Ville a confié au bureau d'études « Ameizing couleur MP création » une mission d'animation et de suivi. Ainsi, les propriétaires concernés par l'obligation de ravalement peuvent rencontrer l'animatrice pour toute question relative à leur démarche (constitution du dossier à élaborer, étude de devis, subvention...). Cette initiative reflète l'engagement de Redon à préserver son patrimoine et à dynamiser son centre historique, avec une attention particulière portée à la coordination des efforts entre les acteurs publics et privés.

La prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat des services techniques ou du service urbanisme (02 99 71 05 27 – tapez 2).

Les Musicales de Redon Du 30 juin au 13 juillet

Depuis 2013 Les Musicales de Redon font partie intégrante du tissu associatif et culturel du Pays de Redon.

Au fil des années le festival a grandi, ses festivaliers et bénévoles sont devenus de plus en plus nombreux et les artistes nous font l'honneur de venir à un événement qui est désormais connu dans le milieu musical en France et au-delà.

Les Musicales de Redon, en 2024, c'est 130 bénévoles, 360 artistes, 40 événements tout public, 10 médiations culturelles, plus de 50 partenariats avec des structures professionnelles et associatives et bien d'autres événements.

Les Musicales de Redon restent très attachées à leur devise « la musique à tous cœurs » en vous proposant chaque année des concerts professionnels à des prix très abordables.

Venez découvrir ou redécouvrir le festival lors de sa 12^{ème} édition qui aura lieu du dimanche 30 juin, au samedi 13 juillet.

Pour tout savoir sur la 12^{ème} édition, nous vous donnons rendez-vous sur le site internet : <https://lesmusicalesderedon.fr/> et les réseaux sociaux Instagram et Facebook.



ACCUEIL DES NOUVEAUX REDONNAIS

📅 **SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

🕒 **À partir de 10h30**

📍 **Salle des mariages de l'Hôtel de Ville**

Voir page 34.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Tout le week-end, de nombreux acteurs Redonnais se mobilisent pour célébrer le patrimoine sous toutes ses coutures.

📅 **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

🕒 **Toute la journée**

📍 **Centre ville**

🆓 **Gratuit** Renseignements : servicesculturels@mairie-redon.fr / 02 99 72 60 75

OCTOBRE

THÉ DANSANT

Venez passer un moment de convivialité dans une ambiance festive. Vos petits-enfants sont les bienvenus !

📅 **MERCREDI 2 OCTOBRE**

🕒 **À 14h**

📍 **Le Carré 9**

🆓 **Entrée 5 €, sans inscription, ouvert à tous**



ESCAPE GAME « LES CLÉS POUR RESTER EN FORME »

Menez l'enquête et mettez à profit votre sens de la réflexion et de la logique pour venir à bout de tous les indices et retrouver les clés pour rester en forme !

📅 **JEUDI 3 OCTOBRE**

🕒 **À 14h**

📍 **Le Carré 9**

🆓 **Gratuit, sur inscription auprès de notre partenaire Dyna'meet :** 07 49 29 57 93 ou dynammeet.escape@gmail.com

JUILLET

GRANDE BRADERIE DES COMMERCANTS

📅 **VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JUILLET**

🕒 **9h00 - 19h00**

Comme chaque année, l'association Cœur de Ville organisera sa grande braderie d'été. Pendant 2 jours, profitez des petits prix proposés par vos commerçants du centre-ville.

SEPTEMBRE

FOIRE AUX ASSOCIATIONS

📅 **DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE**

🕒 **À partir de 10h00**

📍 **Complexe Joseph Ricordel**



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE DU CARRÉ 9

📅 **VENDREDI 13 SEPTEMBRE**

🕒 **À partir de 19h**

📍 **Le Carré 9**

🆓 **Gratuit / Renseignements :** billetterie@mairie-redon.fr / 02 99 72 60 75

JOURNÉE « FAITES-VOUS PLAISIR SENIORS »

Manifestation dédiée au bien-être et à la santé. Journée rythmée par des temps de conférences, des ateliers et des stands d'information. Possibilité d'échanger avec de nombreux professionnels et repartir avec des conseils avisés et de nombreux guides et documents.

📅 **JEUDI 19 SEPTEMBRE**

🕒 **Conférences de 9h à 12h**

🕒 **Ateliers et forum de 13h30 à 17h30**

📍 **Le Carré 9**

🆓 **Gratuit, inscription sur place le matin pour participer aux ateliers de l'après-midi (un atelier = 45 min à 1h)**

📌 **Réservé aux 60 ans et +**

MINI MARRONNAISES**📅 VENDREDI 4 OCTOBRE 2024**⌚ **13h30 / 16h00**📍 **Centre-ville****PEPITO MATEO :
LA LEÇON DE FRANÇAIS**Spectacle en partenariat avec Soutien
Migrants Redon**📅 VENDREDI 4 OCTOBRE**⌚ **À 20h30**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**BENJAMIN TRANIE :
FELICITATION ET TOUT ET TOUT**

Spectacle d'humour

📅 SAMEDI 5 OCTOBRE⌚ **À 20h30**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**ANIMATION « IL ÉTAIT
UNE FOIS... REDON »**L'ancienne Banque de France, qui abrite
désormais les archives municipales,
vous ouvre ses portes... et ses coffres !**MERCREDI 9 OCTOBRE**⌚ **À 14h30**📍 **Espace Jean Jaurès, 7 rue des Doves
rdv en salle des commissions**🎫 Gratuit, sur inscription :
02 99 71 22 97
ou ccas@mairie-redon.fr

Réservé aux redonnais de 60 ans et +

**SAINT-SAUVEUR DE REDON :
UNE ABBAYE EN CŒUR DE VILLE**Dans le cadre d'un séminaire,
archéologues, historiens et naturalistes
se réunissent pour lever le voile sur
quelques-uns des secrets de l'abbaye
de Redon.**📅 SAMEDI 12 OCTOBRE**⌚ **À 14h15**📍 **Abbaye Saint-Sauveur**🎫 Gratuit / Renseignements :
servicesculturels@mairie-redon.fr /
02 99 72 60 75**THE DANSANT**Envie de vous détendre danser,
rencontrer du monde ou juste écouter
de la musique ? Venez passer un
moment de convivialité dans une
ambiance festive.**📅 MARDI 15 OCTOBRE****À 14h**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**OCTOBRE ROSE
EN PAYS DE REDON****📅 DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024**⌚ **9h30/15h00**📍 **Parc Anger**🎫 Infos et réservation : Facebook
« Octobre rose en pays de Redon »**FOIRE TEILLOUSE**Séculaire foire aux marrons,
marché du terroir et braderie**📅 SAMEDI 26 OCTOBRE**⌚ **De 9h à 18h**📍 **Centre ville**🎫 Gratuit / Renseignements :
servicesculturels@mairie-redon.fr /
02 99 72 60 75**LA BOGUE D'OR**Envie de vous détendre danser,
rencontrer du monde ou juste écouter
de la musique ? Venez passer un
moment de convivialité dans une
ambiance festive.**📅 VENDREDI 25, SAMEDI 26
ET DIMANCHE 27 OCTOBRE**📍 **Croix des Marins**🎫 Payant / Renseignements :
coordination@gcbpv.org/
02.99.71.45.40**NOVEMBRE****STUFFED FOXES + KOMODRAG
AND THE MOUNODOR**

Concert rock

📅 SAMEDI 2 NOVEMBRE⌚ **À 20h30**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**VIKTOR VINCENT**

Mentalisme

📅 JEUDI 7 NOVEMBRE⌚ **À 20h30**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**LA GAPETTE + FAWKES**

Chanson française

📅 SAMEDI 23 NOVEMBRE⌚ **À 20h30**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90**COURS DE KARATÉ
SELF-DÉFENSE**Dans le cadre de la journée
internationale de lutte contre les
violences faites aux femmes, le CCAS
propose un cours de karaté self-
défense, animé par Émilie Fruaut.**📅 SAMEDI 30 NOVEMBRE**⌚ **À 18h**📍 **Dojo Louis Juette, avenue de Beaumont**🎫 Gratuit, renseignements
et inscriptions :
emiliefruaud@gmail.com**DÉCEMBRE****REPAS DES AÎNÉS****📅 DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE**⌚ **À 12h**📍 **Le Carré 9**

🎫 Inscription auprès du CCAS

JAZZ AU PAYS DE REDON

Musique

📅 SAMEDI 7 DÉCEMBRE⌚ **À 19h45**📍 **Le Carré 9**🎫 Payant / Renseignements :
billetterie@mairie-redon.fr
09 79 23 35 90

CONFLUENCES D'ÉTÉ 2024

Rendez-vous à la Croix des Marins !

Pour la 6^{ème} édition de Confluences d'été, la Ville de Redon continue de s'adosser à la démarche Confluences 2030 pour animer la Croix des Marins, véritable cadre de vie au cœur du quartier portuaire. L'objectif de l'aménagement de ce lieu exceptionnel est de créer du lien entre la ville et les voies d'eau, l'urbain et la nature.

Pour ses initiatives culturelles estivales, la Ville fait le choix de renouveler les réussites des années passées et garde pour objectif de révéler notre patrimoine au plus grand nombre.

Cette nouvelle programmation se veut riche et variée mais elle est surtout animée par une réelle volonté d'associer et de soutenir les acteurs, artistes, partenaires et collectifs de Redon et de son territoire. 40 événements et initiatives seront donc portés, accompagnés et soutenus tout au long de cette période estivale, entre fin juin et mi-septembre.

La musique aura toute sa place avec différents univers :

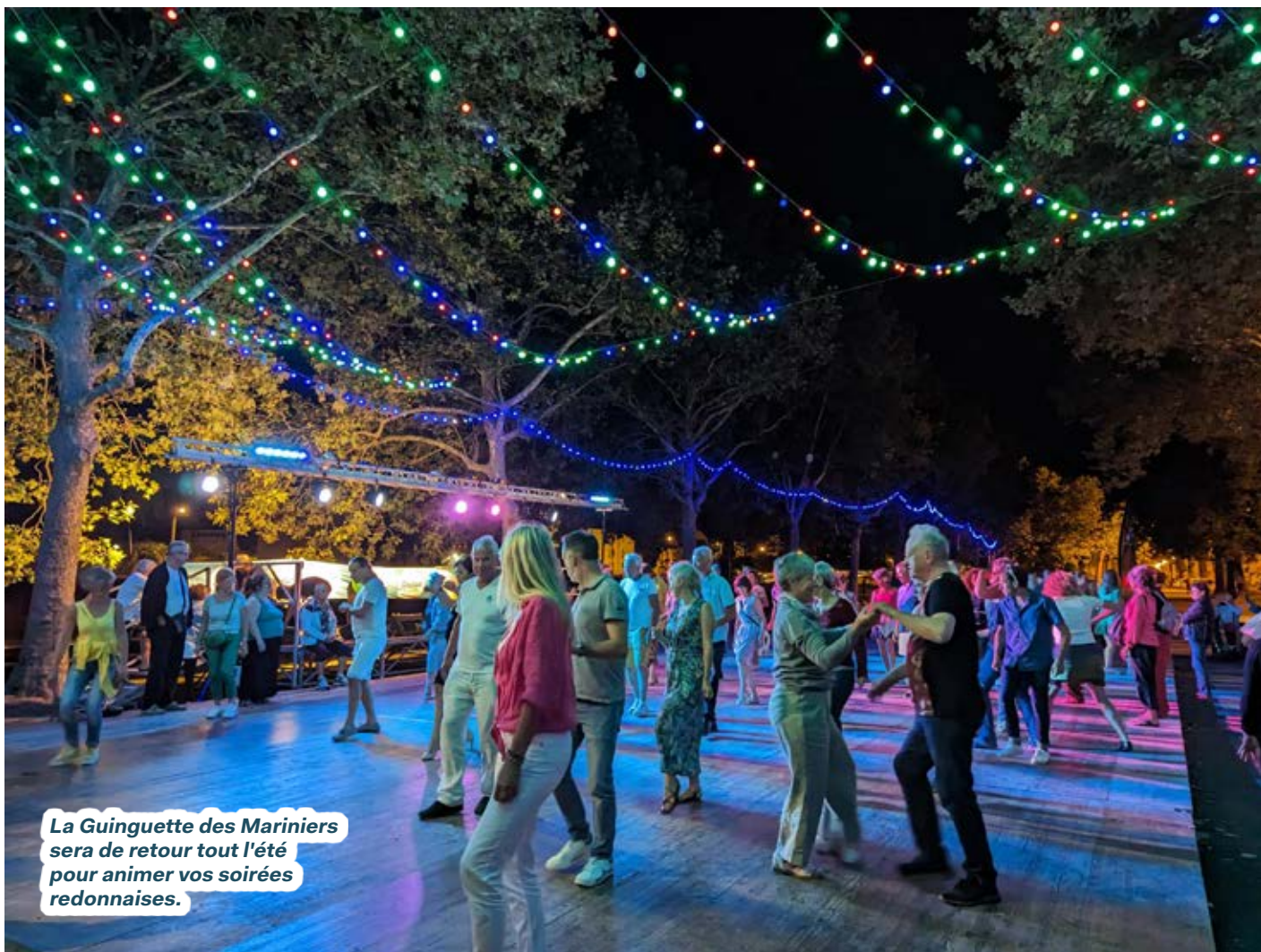
- classique avec le festival Les Musicales de Redon ;
- guinguette, country, fest-noz, tango, apéro-concerts... tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à partir de 20h.

Après l'expérience de 2023, nous proposons 5 vendredis cartes blanches en mode apéro-concerts, avec la volonté de confier ces soirées aux associations et compagnies locales tout en les soutenant financièrement et en mettant du matériel à disposition.

L'art sera également présent pour révéler notre patrimoine avec un parcours artistique au cœur du cloître Saint-Sauveur, des expositions dans l'amphithéâtre urbain et au Château du Parc Anger...

De nombreuses et belles propositions pour vivre tout l'été des émotions et les partager.

.....
Programme complet sur les sites
www.redon.fr et
www.confluences2030.fr



La Guinguette des Mariniers sera de retour tout l'été pour animer vos soirées redonnaises.

**JUILLET****SOIRÉE FÊTE NATIONALE**

Spectacle pyro-aquatique précédé d'une initiation à la danse bretonne

📅 SAMEDI 13 JUILLET

- ⌚ A partir de 21h
 - 🕒 Début du spectacle à 23h15
- Quai Duguay-Trouin

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 16 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

ENTRE RONDES ET RIDÉES

Initiation à la danse bretonne encadrée par les cercles celtiques locaux.

📅 JEUDI 18 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

CARTE BLANCHE LE GRAND PAS

Apéro-concert. Buvette et restauration sur place.

📅 VENDREDI 19 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 23 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

CARTE BLANCHE ORANGE GIVRÉE

Apéro-concert. Buvette et restauration sur place.

📅 VENDREDI 26 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 30 JUILLET

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

AOÛT**ENTRE RONDES ET RIDÉES**

Initiation à la danse bretonne encadrée par les cercles celtiques locaux.

📅 JEUDI 1^{ER} AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

CARTE BLANCHE RONAN ROBERT

Apéro-concert. Buvette et restauration sur place.

📅 VENDREDI 2 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

🆓 Gratuit / Renseignements :

servicesculturels@mairie-redon.fr
02 99 72 60 75

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 6 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

ENTRE RONDES ET RIDÉES

Initiation à la danse bretonne encadrée par les cercles celtiques locaux.

📅 JEUDI 8 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

CARTE BLANCHE ÎLE FEST

Apéro-concert. Buvette et restauration sur place.

📅 VENDREDI 9 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 13 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

**FEST-NOZ**

Organisé par les cercles celtiques locaux.

📅 VENDREDI 16 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

GUINGUETTE DES MARINIERS

Initiation aux danses de salon ou latines suivie d'un bal. Buvette et restauration sur place.

📅 MARDI 20 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

ENTRE RONDES ET RIDÉES

Initiation à la danse bretonne encadrée par les cercles celtiques locaux.

📅 JEUDI 22 AOÛT

- ⌚ A partir de 20h
- 📍 Croix des Marins

QUELLES SOLUTIONS POUR ÉLIMINER UN DÉCHET NON PRIS EN CHARGE DANS SON BAC DE COLLECTE ?

Certains déchets ne peuvent pas être déposés dans un bac de collecte d'ordures ménagères ou de tri sélectif. Deux solutions s'offrent à vous pour vous en débarrasser.

1

DANS UNE FILIÈRE DE REPRISE

Les nouvelles filières dites à responsabilité élargies des producteurs (REP) permettent de faire reprendre sans frais la plupart des objets, des produits ou des matériaux que nous achetons au quotidien. Lorsque nous achetons un objet, un produit ou un matériau, nous contribuons à financer par l'écotaxe ou éco-contribution des éco-organismes en charge d'organiser la reprise et le traitement du produit ou du matériau en fin de vie, sans frais.

A ce jour, il existe 18 filières REP qui couvrent la plupart des objets, des produits ou des matériaux que nous achetons au quotidien. Une machine à laver à jeter peut par exemple être déposée dans une enseigne d'électroménager, des déchets du bâtiment dans un magasin de matériaux... Souvent méconnu, ce système permet de faire récupérer ses déchets ou ses objets en fin de vie par les distributeurs qui ont l'obligation de mettre en place un dispositif de reprise et proposent parfois de récupérer le déchet directement au domicile.

2

A LA DÉCHÈTERIE

Le réseau des huit déchèteries de Redon Agglomération prend également en charge les déchets non collectés en bac, tels que les déchets électroménagers, petits appareillages électriques, les métaux, gravats, bois, cartons, mobiliers, bois, textiles.

Les habitants bénéficiant du service de collecte peuvent accéder aux déchèteries du territoire grâce à une seule et même carte délivrée par Redon Agglomération.

Retrouvez la liste des points de reprise des filières à responsabilité élargie des producteurs du territoire ainsi que les conditions d'accès dans les déchèteries sur le site internet de Redon Agglomération, collectivité en charge des déchets sur notre territoire : redon-agglomeration.fr rubrique « A votre service » puis « Gérer ses déchets ».



EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ : UNE COLLECTE D'ENCOMBRANTS TRIMESTRIELLE

En cas d'impossibilité d'accès aux filières de reprise ou au réseau de déchèterie, et seulement dans ce cas, une collecte d'encombrants peut être sollicitée auprès de la Ville de Redon.

Elle concerne seulement les déchets qui ne peuvent pas être transportés à l'aide d'une voiture : sommier, matelas, canapé, machine à laver, réfrigérateur...

Jusqu'à aujourd'hui, une prestation de collecte des encombrants en porte à porte était proposée, après inscription, une fois par

mois par les services de la Ville. Le développement des filières dites à responsabilité élargies des producteurs (REP) a pour conséquence de faire évoluer ces modalités de collecte en diminuant la fréquence de collecte.

Les prochaines collectes d'encombrants auront lieu en septembre et novembre 2024, puis, à partir de 2025, elle sera réalisée chaque trimestre, en janvier, avril, juillet et octobre. Pour bénéficier de cette collecte, les usagers doivent s'inscrire et déclarer les

encombrants à faire collecter auprès des services de la Ville de Redon. Ces encombrants doivent être présentés au plus tôt la veille au soir de la collecte à partir de 19 h, toutes les dispositions devront être prises afin de ne pas entraver la circulation des piétons et de prévenir tout accident. Le volume d'encombrants est limité à 1 mètre cube par dépôt.

Tout dépôt réalisé sans inscription ou toute présentation de déchets non conformes sera considéré comme un dépôt sauvage et verbalisable.

GROUPE D'OPPOSITION REDON-DEMAIN

À la rencontre des citoyens Redonnais

Les élus Redon-Demain ont entrepris des rencontres chez l'habitant. Autour d'un café, les hôtes convient leurs voisins et les élus répondent aux questions. Ce fut le cas début mai dans le quartier de la rue du Calvaire.



Un couple de retraités, arrivé depuis quelque temps à Redon, fait part des raisons qui l'ont amené à s'installer dans la commune : présence de la gare, d'un hôpital, diversité des services de proximité et cadre de vie.

Très vite, les participants souhaitent connaître la position de la minorité sur le projet hospitalier. Ce sujet les préoccupe et ils reconnaissent que celui-ci semble ne pas avancer depuis dix ans. Les derniers rebondissements sur l'emplacement inquiètent : « La municipalité semble concentrée exclusivement sur la question du parking alors que c'est le projet médical qui est la priorité. » Le temps passe et le démembrement progressif de l'offre de soins risque de jouer en défaveur d'une aide substantielle de l'État.

Les habitants de ce quartier constatent que de gros investissements ont été réalisés par la Ville depuis quelques temps, au détriment du cadre de vie et de la voirie. Des rues sont en piteux état avec chaussées et trottoirs dégradés, peu favorables aux mobilités douces et aux personnes à mobilité réduite. Certains quartiers ont une allure « années 50 » avec lampadaires vétustes, prêts à tomber, et des fils suspendus en nombre depuis l'installation de la fibre.

Si l'image de la ville bénéficie d'une attention toute particulière dans le quartier du Port, d'autres espaces semblent totalement délaissés.

Chacun reconnaît pourtant la qualité de vie à Redon et regrette que la commune ne se valorise pas davantage dans sa communication. Une amertume s'exprime avec une envie de changement : « On ressent que la ville ne semble pas avoir de moyens suffisants pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers, alors que des millions ont été dépensés en peu de temps sur de grosses infrastructures. »

Vous aussi, si vous souhaitez recevoir les élus de Redon-Demain avec vos voisins et amis, contactez-nous : redondemain@laposte.net ou sur l'une de nos adresses électroniques d'élus que vous pouvez vous procurer en mairie. (Constitution de ces adresses : Première lettre du prénom, puis un point, puis nom suivi de @mairie-redon.fr).

Les élus RedonDemain vous donnent rendez-vous le premier samedi de chaque mois de 10h30 à midi au local de l'opposition au 26 rue Saint-Michel

Nous contacter : redondemain@laposte.net

De gauche à droite : Loïc L'Haridon, Stéphanie Brault, Thomas Maréchal, Martine Evain, Mangala Tual, Nicolas Régis.

Quelles actions contre les logements insalubres et dégradés

En 2020, le maire de Redon a manifesté sa volonté de lutter contre les « marchands de sommeil » et le logement insalubre.

A ce jour, aucune action concrète n'a été engagée sur ce dossier, malgré des intentions régulièrement répétées à la suite de nos questions lors des conseils municipaux.

Il existe une plateforme gouvernementale pour signaler les logements indignes et pour diriger les locataires vers les administrations compétentes : <https://histologe.beta.gouv.fr>



En scannant le QR-Code ci-contre, avec l'appareil photo de votre téléphone portable, vous serez dirigés vers la plateforme dédiée qui vous accompagnera dans vos démarches.





**Vous vous êtes installés à Redon en 2023 ou 2024 ?
Bienvenue !**

Si vous avez déclaré votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr, cette procédure est indépendante de votre inscription sur les listes électorales de la commune.

Aussi, nous vous invitons à procéder à votre inscription sur les listes électorales de Redon :

- nn vous rendant en mairie, aux heures d'ouvertures habituelles, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- sur le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Par ailleurs, la municipalité vous invite à participer à une réception conviviale durant laquelle vous sera présenté tout ce que peut offrir la ville en matière de services, de loisirs, de culture, d'éducation, de sport...

Vous aurez également l'occasion d'échanger avec les élu·e·s autour d'un verre de l'amitié.

**Cette rencontre se déroulera
le Samedi 21 septembre à 10h30
Salle des mariages
de l'Hôtel de Ville.**

Cet événement aura lieu pendant les Journées européennes du patrimoine afin de vous proposer deux animations durant ce week-end :

- Parcours découverte (sur inscription) : découvrez les lieux incontournables de Redon lors d'une balade à vélo.
- Parcours patrimoine : découvrez le patrimoine redonnais grâce à un itinéraire conseillé.

Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à nous confirmer votre présence et / ou votre participation au Parcours découverte, avant le 31 août 2024, en nous retournant le coupon ci-dessous ou en remplissant le formulaire en ligne accessible en scannant le QR code ci-contre.



Monsieur et/ou Madame.....

domicilié(e)s

confirment leur présence à la réception d'accueil des nouveaux Redonnais.

Nombre de personne(s) présente(s) :

Nous souhaitons participer au parcours découverte à vélo – RDV à 14h00 devant l'Hôtel de Ville

Entourez la mention utile : OUI NON

Nombre de personnes y participant :

A Redon, le/...../2024

Signature :



TU FAIS QUOI CET ÉTÉ ?

Toute l'actu des 3-25 ans
sur [vivrearedon](#)



Instagram

Les Confluences

De Juillet à
Septembre 2024 D'été

Découvertes • Spectacles • Expositions

Redon & Saint-Nicolas-de-Redon

Dans le cadre de Confluences 2030

www.confluences2030.fr

